

Elections partielles à la commission recherche du Pôle Guadeloupe

Elections partielles à la commission recherche du Pôle Guadeloupe

Publication
Université
Guadeloupe
13 mars 2018
09h00

Le siège à pourvoir est celui d'un représentant du collège B des enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés

Les résultats seront proclamé le 15 mars et affiché à l'administration générale et au Pôle Guadeloupe.

Arrêté

Publics concernés : enseignants et enseignants chercheur

Contact

Laurent Marlin

Laurent Marlin

laurent.marlin@univ-antilles.fr

Source (généré le 15/12/2025 - 09:20):

<http://campus.martinique.univ-ag.fr/agenda/elections-partielles-la-commission-recherche-du-pole-guadeloupe>